

Vos questions / nos réponses

Arrêt du cannabis !!

Par [Punisher](#) Postée le 06/03/2024 16:12

Voilà j'ai arrêté le cannabis sa fait 2 semaine je vient avoir 34 ans , mais maintenant que j'ai arrêté le cannabis j'ai des maux de tête de tout les jour sa me pique dans le nez et derrière la tête je me demande esequ j'ai bien fait arrêter le cannabis car avant j'arrête je n'avait aucun male de tête. Donc je vous le demande esequ c'est normale c'est maux de tête ? Ou esequ je doit aller voir mon médecin ??

Mise en ligne le 08/03/2024

Bonjour,

Nous saluons le fait que vous vous soyez lancé dans une démarche d'arrêt de consommation probablement en réponse d'un fonctionnement qui ne vous convenait plus.

Chez de nombreux consommateurs de cannabis qui arrêtent ou diminuent fortement leur consommation, un phénomène appelé "syndrome de sevrage" peut couramment se produire. Il s'agit d'un ensemble de symptômes désagréables qui peuvent s'étendre sur une durée d'une à quatre semaines en moyenne selon les individus.

Les symptômes les plus courant sont des troubles du sommeil, de l'alimentation et de l'humeur. Les migraines peuvent tout à fait faire partie du syndrome de sevrage. Il est à noter que ces symptômes ne sont pas systématiques et sont variables en durée et en intensité selon les personnes.

Pour davantage d'information sur le syndrome de sevrage, nous vous joignons en bas de réponse notre fiche-produit sur le cannabis. L'ensemble des symptômes possibles y sont explicités au chapitre "dépendance".

Beaucoup de personnes qui souffrent de ces symptômes et qui ne connaissent pas le syndrome de sevrage peuvent malheureusement rechuter dans leur consommation.

Vous pouvez tout à fait vous tourner vers votre médecin afin de mesurer si ces migraines sont bien liées à votre démarche de sevrage ou si elles sont le fruit d'une autre cause.

Une aide à traverser l'arrêt et à le consolider est aussi possible auprès de professionnels du champ de l'addictologie. Vous pouvez vous tourner vers des lieux nommés Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est gratuit et confidentiel, sans jugement de la part des professionnels qui y exercent. L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier. Ils peuvent vous accueillir dans un cadre individuel et connaissent bien le sevrage au cannabis.

Si cette piste vous intéresse, vous trouverez en bas de réponse des coordonnées de CSAPA dans le périmètre géographique que vous nous avez indiqué.

Tous nos encouragements pour mener votre démarche à son terme.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Consultations d'addictologie](#)

Rue de l'Hôpital
Centre Hospitalier de Fourmies
59610 FOURMIES

Tél : 03 27 56 47 62

Site web : www.ch-fourmies.fr

Accueil du public : Les 1er et 3e mercredi après-midi du mois de 14h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA Christian Montaigne](#)

36 rue Marcel Ulrici
59610 FOURMIES

Tél : 03 27 60 56 58

Site web : aep-asso.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Substitution : Du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 9h15 à 10h30 (ou sur rendez-vous pour les personnes en activité). Le vendredi jusque 11h30

Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Possibilité de

rendez-vous le jeudi de 18h00 à 19h00. Consultations avancées CJC à Trélon, Avesnes sur Helpe, Landrecies, La Capelle, Hirson, Anor, Caudry

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)